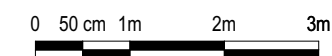




SURFACE HABITABLE (m²)		
Séjour Cuisine		27,72 m²
Chambre 1		11,90 m²
Chambre 2		9,45 m²
Entrée		6,50 m²
Salle de bain		5,90 m²
Dgt		3,75 m²
WC		1,93 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE		67,15 m²
Jardin		56,23 m²
Terrasse		10,49 m²
SURFACE TOTALE ANNEXE(S)		66,72 m²
Ind	Date	Modification
B	31 07 2026	



Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appareillage. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les cotes indiquées sont approximatives. Les retombées, faux plafonds, soffites, ainsi que l'emplacement des équipements tels que radiateurs, sèche-serviettes et bouches VMC sont figurés à titre indicatif et non limitatif. La surface habitable des placards est incluse dans les pièces attenantes. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (Art. 4.1)